MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

L'INSCRIPTION EN LIGNE AU COLLÈGE

CAMPAGNE 2022

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

1. **L'inscription en ligne, qu'est-ce que c'est ?**
   a. Une démarche en ligne du programme « Action Publique 2022 »
   b. Les grands principes
   c. Des avantages pour tous
   d. Un téléservice exemplaire
2. **Les deux types de campagne : post-affectation et par montée de niveau**
   a. Quelle campagne dans quel cas ?
   b. Campagne post-affectation
   c. Campagne par montée de niveau
   d. Pour les collèges, une personnalisation simple et intuitive
   e. Pour les parents, un parcours usager simple et lisible
3. **L'inscription en ligne : qui fait quoi ?**
   a. Pour les collèges, une personnalisation simple et intuitive
   b. L'engagement de tous
   c. Pour les parents, un parcours usager simple et lisible
4. **Comment réussir sa campagne ?**
   a. De façon générale, en cadrant bien l'organisation des opérations
   b. Plus particulièrement pour l'entrée en 6e
   c. Le suivi de la campagne d'inscription
   d. Les outils disponibles
5. **Principales nouveautés 2022**
   a. Côté établissement
   b. Côté parents

1. L'inscription en ligne, qu'est-ce que c'est ?

Une démarche en ligne du programme « Action Publique 2022 »

- L'inscription en ligne participe du programme interministériel **« Action Publique 2022 »** qui vise à proposer aux usagers **100 % de services publics dématérialisés d'ici 2022**.

- Déployé **depuis 2013 pour l'entrée au lycée** et **amélioré au fil des années suivantes**, le service a été ouvert aux familles inscrivant leur enfant en 6e l'année dernière.

- L'an dernier, **588 collèges** ont fait le choix de se lancer dans la dématérialisation de l'inscription en 6e en paramétrant une campagne d'inscription. Au total, **21 205** élèves ont été inscrits en ligne.

- Le service a obtenu un niveau global de **satisfaction des usagers** de **8,4/10 sur <u>l'Observatoire de la qualité des démarches en ligne</u>**.

- En 2022, l'inscription en ligne est **étendue aux niveaux 5e, 4e et 3e.**

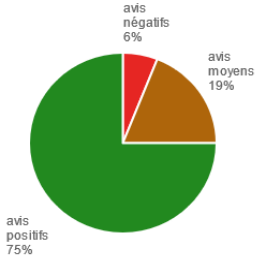

Répartition des avis

Les grands principes

- Ce service permet à un représentant légal d'inscrire son enfant pour la rentrée suivante dans son établissement, qu'il soit :
  - élève de CM2 →dans son collège d'affectation, à l'issue de la procédure Affelnet 6e
  - élève entrant en 5e, 4e et 3e (y compris les éventuels redoublants)
- **En 6e, toutes les formations** couvertes par la procédure Affelnet 6e **sont concernées** : 6e, 6e Segpa, 6e CHAM, CHAD, etc.
- L'inscription en ligne s'intègre **dans le cadre des procédures habituelles** de fin d'année scolaire (qui ne sont donc pas modifiées par sa mise en place), en proposant une **dématérialisation du volet administratif de l'inscription**.

Les grands principes

- Les chefs d'établissement **peuvent proposer le service sur les niveaux de leur choix** (6e, 5e, 4e ou 3e)
- Le service en ligne traite **deux cas d'usage** :
  - ✓ l'inscription **fait suite à une affectation** (par Affelnet6)
  - ✓ l'inscription **correspond à une simple « montée de niveau »** (hors procédure d'affectation)
- Les **dates de campagne** restent personnalisables **par chaque collège**.

Les grands principes

- **Pour les collèges : ergonomie et souplesse**

  ✓ la **personnalisation du service** par le collège s'effectue :

  - dans le module **Vie de l'établissement de Siècle**
  - **par MEF** ou **groupe de MEF**

  ✓ le collège est **libre, à tout moment, d'importer les dossiers des élèves téléinscrits** dans sa base élèves (Siècle-BEE)

- **Pour les familles,** quel que soit le niveau, le service :

  ✓ est accessible sur le **portail Scolarité services** (au moyen du compte Educonnect)

  ✓ s'appuie sur un **parcours unique et simple** en seulement cinq étapes

Scolarité Services

Des avantages pour tous

- **Le collège :**

  - ✓ **dématérialise** une grande partie de son processus d'inscription et **économise du papier** (les fiches de renseignements n'ont pas à être imprimées)
  - ✓ suit **l'avancement des inscriptions** en temps réel
  - ✓ commence **plus tôt** la finalisation de sa rentrée
  - ✓ accueille les parents dans un **climat plus paisible**
  - ✓ dispose de **données plus fiables** car non ressaisies ou interprétées
  - ✓ offre aux personnels administratifs un **environnement de travail modernisé**
  - ✓ peut intégrer les élèves téléinscrits dans sa base élèves à tout moment de la campagne

Des avantages pour tous

- **Le représentant légal :**

  - ✓ **accède au service en continu (24h/24)** depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur
  - ✓ **visualise la formation suivie à la rentrée prochaine et l'établissement d'affectation (pour l'entrée en 6e)**
  - ✓ accède dès l'accueil du service aux **différentes informations pratiques** données par l'établissement
  - ✓ vérifie et met à jour (si besoin) ses **informations administratives** et **celles de son enfant**
  - ✓ peut récupérer, par **téléchargement,** les documents mis à sa disposition par le collège
  - ✓ visualise et peut télécharger le **récapitulatif de l'inscription**
  - ✓ reçoit par courriel une **confirmation de l'inscription** avec le rappel des documents à fournir

- **Le représentant qui ne réalise pas la démarche**

  - ✓ Peut mettre à jour ses données depuis le service Fiche de renseignements (excepté pour l'entrée en 6e, ce service ne peut être utilisé qu'à la rentrée)
  - ✓ visualise et peut télécharger le **récapitulatif de l'inscription** (excepté pour l'entrée en 6e)

Des avantages pour tous

Inscription en 6e		Inscription en 5e 4e 3e	
Parent qui réalise la démarche	**Parent qui ne réalise pas la démarche**	**Parent qui réalise la démarche**	**Parent qui ne réalise pas la démarche (*)**
Accède au service en continu (24h/24) depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur		Accède au service en continu (24h/24) depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur	
Visualise la formation suivie à la rentrée prochaine et l'établissement d'affectation		Visualise la formation suivie à la rentrée prochaine et l'établissement d'affectation (* tant que la démarche n'a pas été réalisée)	
Accède dès l'accueil du service aux différentes informations pratiques données par l'établissement		Accède dès l'accueil du service aux différentes informations pratiques données par l'établissement	
Vérifie et met à jour (si besoin) ses informations administratives et celles de son enfant	Pourra, à la rentrée, mettre à jour ses données depuis le service fiche de renseignements	Vérifie et met à jour (si besoin) ses informations administratives et celles de on enfant	Peut mettre à jour ses données depuis le service fiche de renseignements
Visualise et peut télécharger le récapitulatif de l'inscription		Visualise et peut télécharger le récapitulatif de l'inscription depuis le menu « Mes services »	
Reçoit par courriel une confirmation de l'inscription avec le rappel des documents à fournir		Reçoit par courriel une confirmation de l'inscription avec le rappel des documents à fournir	
Peut récupérer, par téléchargement, les documents mis à sa disposition par le collège		Peut récupérer, par téléchargement, les documents mis à sa disposition par le collège	

Un téléservice exemplaire

- **Le service « inscription en ligne » respecte :**

  - **Les principes de l'administration électronique** (code des relations entre le public et l'administration, articles L.113-12 et L.112-11) :

    - **« Dites-le nous une fois »** (l'établissement ne redemande pas les informations dont il a déjà connaissance)
    - **Saisine par les usagers de l'administration par voie électronique**

  - **Le RGPD** (règlement général sur la protection des données)

    - Le service a fait l'objet des formalités requises et est inscrit au registre des activités de traitement du ministère. **Aucune démarche particulière n'est à réaliser par le chef d'établissement**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

2. Les deux types de campagne : post-affectation et par montée de niveau

Quelle campagne dans quel cas ?

- **L'inscription des élèves fait-elle suite à une affectation via Affelnet ?**
  - ✓ Si **OUI** : campagne **post-affectation** (inscription en 6e)
  - ✓ Si **NON** : campagne **par montée de niveau** (inscription en 5e, 4e, 3e)
- **Remarques :**
  - ✓ Dans un même collège, **chaque campagne ouverte peut obéir à son calendrier propre**, au choix du chef d'établissement.
  - ✓ Les élèves **redoublants de 6e** ne peuvent pas s'inscrire en ligne ; ceux des autres niveaux oui.

Campagne post-affectation

- Les DSDEN fixent une **date** et une heure **au plus tôt de début de campagne. Depuis fin mars**, la DSI peut renseigner ces informations dans Siecle (module académique Siecle admin). **En l'absence de ces données, les établissements ne peuvent pas renseigner leurs dates** de campagne.

- Chaque établissement peut **soit conserver la date au plus tôt fixée par la DSDEN, soit la différer**.

- La **date de fermeture** du service est **fixée librement par chaque établissement**.

- Une fois les dates paramétrées par le collège dans Siècle Vie de l'établissement, **le service s'ouvre automatiquement aux familles aux dates indiquées**.

2. Les deux types de campagne : post-affectation et par montée de niveau

b. Campagne post-affectation

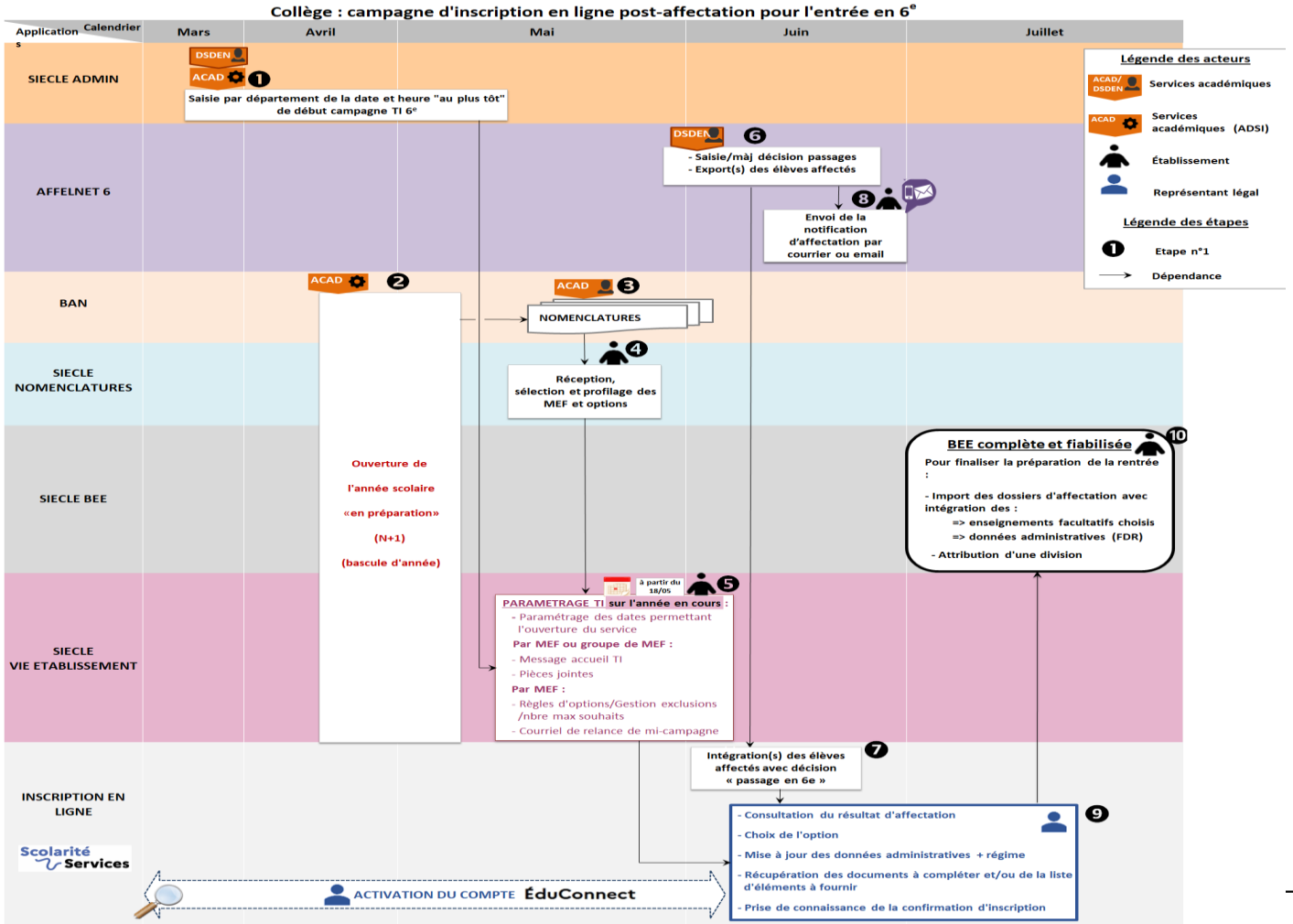

Campagne par montée de niveau

- Aucun paramétrage par l'académie n'est nécessaire.
- Les **dates de début et de fin de campagne** sont laissées au **libre choix du chef d'établissement**. le paramétrage peut être réalisé dès la mise à disposition du module dans Siecle Vie de l'établissement (livraison en académie de la version Siecle 22.2.1 : le 17 mai).
- Une fois les dates paramétrées par le collège dans Siècle Vie de l'établissement, **le service s'ouvre automatiquement aux familles aux dates indiquées**.

Collège : campagne d'inscription en ligne "par montée de niveau" pour la 5e, 4e et 3e

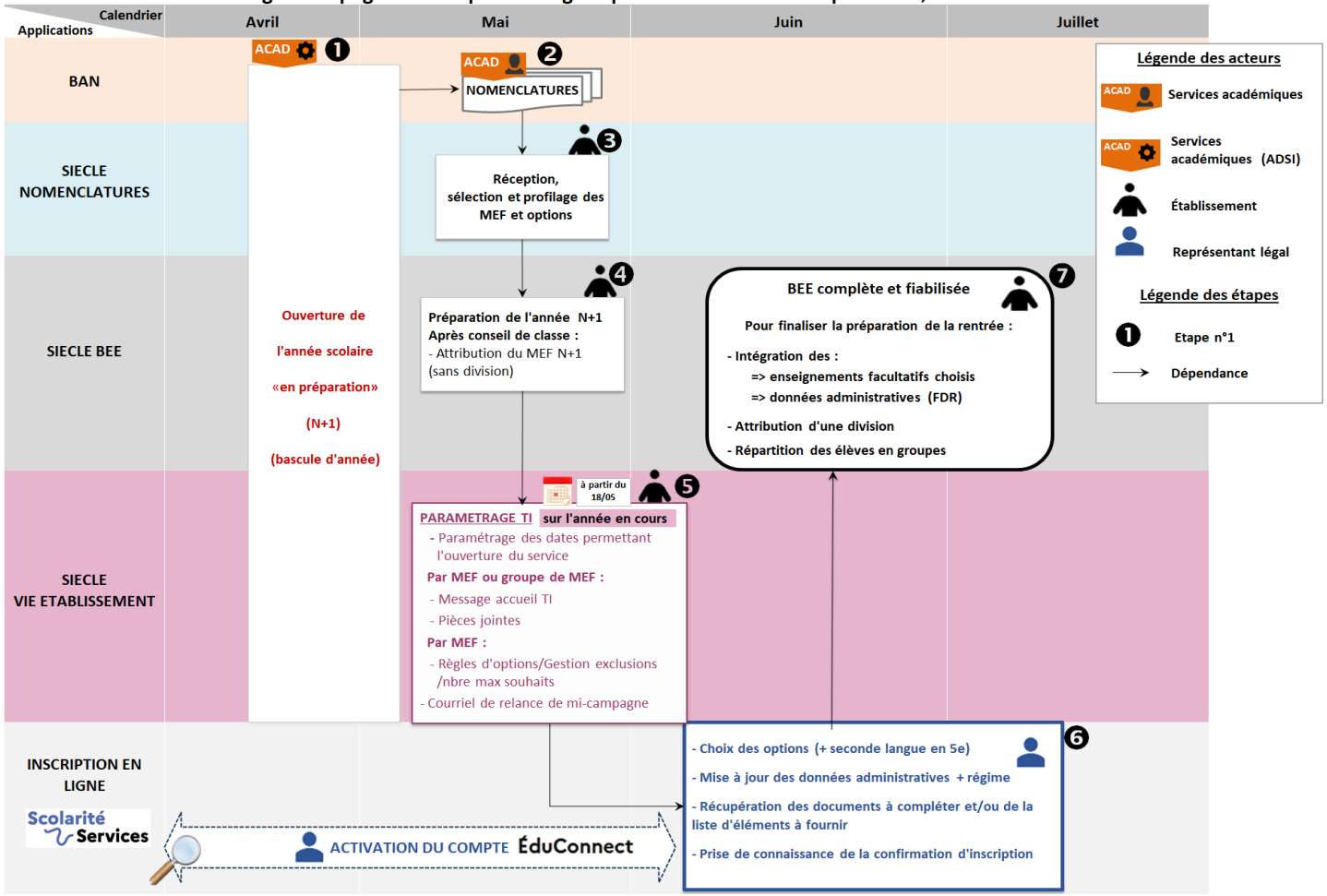

3. L'inscription en ligne : qui fait quoi ?

Pour les collèges, une personnalisation simple et intuitive

- **Avant son ouverture aux familles**, le paramétrage du service s'effectue par le chef d'établissement dans le module **Vie de l'établissement** de Siècle. Ce paramétrage permet une véritable **personnalisation du service** sur les points suivants :

  ✓ **Pour l'établissement** :

  - choix **d'ouvrir ou non** chaque service
  - choix **des dates de début et de fin de campagne :**
    - pour l'entrée en 6e(suite à affectation) la date de début « au plus tôt » est celle fixée par la DSDEN
    - 5e, 4e, 3e : choix totalement libre

  ✓ **Pour chaque formation de l'établissement** :

  - la **configuration des enseignements facultatifs** (avec la possibilité de gérer des exclusions) ;
  - le choix des **dates de début et de fin de campagne**
  - le **message d'accueil** affiché sur le portail à l'attention des familles
  - la **liste de documents demandés** et les précisions sur leurs modalités de retour
  - les **documents téléchargeables** par les parents

L'engagement de tous

- **La réussite de l'inscription en ligne nécessite l'implication et la communication de tous les acteurs concernés**

  - ✓ **au niveau académique** : le référent « démarches en ligne », le CSAIO, le chef du SSA, le DSI, le DAN, le chargé de communication…

  - ✓ **dans les établissements** : les personnels de direction, administratifs, d'éducation…

- **La mise en place d'un accompagnement dans les établissements**

  Le ministère est attentif **à ce qu'aucune famille ne soit écartée d'une procédure administrative du fait de la dématérialisation de celle-ci** (v**.** recommandations du défenseur des droits). Un accompagnement des parents pourra être mis en place durant toute la campagne. La procédure papier reste possible pour les parents qui le souhaitent.

Pour les parents, un parcours usager simple et lisible

- **L'inscription en ligne pour tous les niveaux (collège/lycée) s'appuie sur un parcours usager simple, en quatre étapes** :

  - ✓ rappel de la **formation suivie à la rentrée** et de **l'établissement d'affectation** (pour l'entrée en 6e)
  - ✓ Choix si besoin d'options facultatives souhaitées. Le nombre au choix dépend du paramétrage réalisé par l'établissement
  - ✓ Pour le niveau 5e : choix de la seconde langue obligatoire
  - ✓ **vérification** et, si besoin, **mise à jour des données administratives** du responsable connecté et de l'élève dont les 5 données d'identification ne sont pas modifiables en ligne
  - ✓ **validation** de l'inscription et **récupération des documents** complémentaires (téléchargement)

4. Comment réussir sa campagne ?

De façon générale, en cadrant bien l'organisation des opérations avec tous les personnels habituellement impliqués dans la procédure d'inscription :

- Bien que le service en ligne s'intègre aux procédures habituelles, sa mise en œuvre nécessite de revoir la répartition des tâches au sein de l'établissement.
- Le ministère est attentif à ce qu'aucune famille ne soit écartée d'une procédure administrative du fait de la dématérialisation de celle-ci. Un accompagnement des parents pourra être mis en place. La procédure papier reste possible pour les parents qui le souhaitent.

Plus particulièrement pour l'entrée en 6e :

- **L'inscription en ligne vient en complément des habituels échanges entre le collège et les familles.** Elle n'empêche pas, par exemple, de maintenir une visite du collège par les élèves et leurs familles (sous réserve que la situation sanitaire le permette). Allégé des formalités administratives, ce temps fort peut être davantage consacré à d'autres sujets (vie dans l'établissement, enjeux de la classe de 6e, etc.).

- **Il est important de maintenir les échanges avec les interlocuteurs du collège lors des opérations de fin d'année scolaire** (DSDEN, directrices et directeurs d'école, parents, etc.), afin :

  - ✓ **d'informer** toutes les parties prenantes de la **mise en place du service**

  - ✓ de sensibiliser les directrices et les directeurs d'école à la nécessité pour **les parents d'élèves de bien être en possession de leurs identifiants et mots de passe EduConnect** (pour rappel, les parents ont la possibilité de créer leur compte EduConnect en toute autonomie)

  - ✓ **de transmettre**, au moment jugé opportun, **les consignes détaillées d'accès au service** (par exemple, en même temps que la notification d'affectation)

Le suivi de la campagne d'inscription

- **Pour le collège,** le suivi de la campagne d'inscription s'effectue simplement dans le **tableau de bord de Siècle BEE**.

- **Pour l'académie,** un suivi peut être assuré dans l'application **Siècle Admin** sur les points suivants :

  - ✓ l'**état d'avancement de l'installation** du téléservice au niveau académique
  - ✓ les **dates de campagnes** renseignées par les établissements
  - ✓ le **suivi des inscriptions effectuées en ligne** par les familles

Les outils disponibles

- **En plus de cette présentation, le ministère met à disposition :**

✓ **A l'attention des chefs d'établissement et de leurs équipes** :

- une **« foire aux questions » (FAQ)**
- des **fiches « bonnes pratiques 2022 »** reprenant les **principales opérations** à réaliser **dans Siècle**
- un **guide de l'utilisateur**
- **des vidéos** accompagnant la prise en main du **module de paramétrage (Peertube)**
- **une animation vidéo** de présentation des **étapes** de l'inscription pour le **parent.**

✓ **Pour l'information des familles** :

- un **flyer** dédié à l'inscription en **1re année de lycée**
- une **page web du site du ministère** avec une animation vidéo présentant le parcours d'un parent qui inscrit son enfant dans un établissement

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

5. Principales nouveautés 2022

Côté établissement

Paramétrage des dates

- ✓ Ouverture automatique du service aux dates renseignées par l'établissement (il n'est plus nécessaire d'ouvrir manuellement le service depuis le tableau de bord)

Paramétrage du message

- ✓ Possibilité de joindre un document au message d'accueil du service
- ✓ Pour l'annonce des étapes du service aux familles, un message par défaut (modifiable) est proposé

Paramétrage des options

- ✓ Dans l'écran de paramétrage, le rappel des règles générales se limite au MEF sélectionné

Courriel de relance automatique

- ✓ Fonctionnalité proposée pour tous les MEF

Globalement, une amélioration des contenus textuels a été réalisée pour mieux accompagner l'utilisateur.

Côté parents

- ✓ Dès sa connexion au portail Scolarité services, le parent est informé de l'actualité des services en ligne pour l'ensemble de ses enfants scolarisés dans le 2nd degré. En page d'accueil, un fil d'évènements lui signale les actions à réaliser. Dans le cas de l'inscription, si l'établissement a paramétré ses dates, le parent est informé des dates de campagnes et, le jour de l'ouverture, peut accéder directement au service depuis cette page.

- ✓ Dans le service, dès le message d'accueil, le parent accède à :
  - la description des différentes étapes de la démarche.
  - la liste des documents qui sont demandés par l'établissement et à télécharger en fin de procédure.

- ✓ Suppression de la contrainte de la taille de l'image pour la photo de son enfant.

- ✓ Les 5 données fondamentales d'identification de l'élève (nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance) ne sont plus modifiables en ligne.

- ✓ Concernant les données du responsable, un message indique au parent que certaines modifications peuvent nécessiter la transmission de pièces justificatives.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Contacts :